



Neuchâtel, date du timbre postal

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

Vous êtes convoqué(e) à l'assemblée générale annuelle qui se déroulera

**le vendredi 12 mai 2023 à 18.00 heures au café du Grand Pont
à La Chaux-de-Fonds**

L'ordre du jour est le suivant:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 2022 à Colombier
2. Rapport du président sur l'exercice écoulé
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes, budget 2024
4. Information relative à notre caisse de pension CPCN
5. Discussion et adoption des rapports
6. Cotisations
7. Nomination du comité et des vérificateurs des comptes
8. Nomination du président
9. Proclamation des jubilaires
10. Propositions
11. Divers

Après notre assemblée, il y aura l'assemblée générale de l'AF3CP à 18h45

Vers 19h15 il y aura une **conférence de Mme Nicole Laville** (directrice adjointe de la CPCN) à propos de la **Politique de placement de notre caisse de pension**

Les propositions et questions doivent être, si possible, adressées préalablement au comité afin que ce dernier soit en mesure de renseigner les participants lors de l'assemblée.

L'assemblée sera suivie d'un apéritif. Le repas aura lieu sur place aux environs de 19.45 heures.

Menu 1

Salade mêlée
Filets de perches
Frites maison
Dessert maison
Café

Menu 2

Salade mêlée
Entrecôte de bœuf sauce poivre vert
Frites maison
Dessert maison
Café

Après participation de la Société, le prix du repas est ramené à **Fr. 25.-** par personne (**1 bouteille de vin rouge et d'eau sont offertes pour 4 personnes**).

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, nous vous présentons, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, nos meilleures salutations.

au nom du comité
la secrétaire
Monique Riera